

Communiqué de presse

Information réglementée

Information privilégiée

Embargo | 23 septembre 2016 | 10h15



Befimmo

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout pays ou juridiction où sa publication serait illégale

Offre de 2.557.921 actions nouvelles
dans le cadre d'une augmentation de capital en
espèces avec droits d'allocation irréductible

89% des actions nouvelles ont été souscrites
durant la période de l'offre publique

Lancement du placement privé des scripts

Befimmo annonce aujourd'hui que, dans le cadre de son offre de 2.557.921 actions nouvelles, 89% du nombre maximal d'actions nouvelles offertes (à savoir, 2.275.630 actions nouvelles) ont été souscrites durant la période de souscription (qui a eu lieu du jeudi 15 septembre 2016 au jeudi 22 septembre 2016 inclus) à 49,75 € par action nouvelle, par le biais de l'exercice des droits d'allocation irréductible.

Les actions nouvelles ont été offertes à un ratio de souscription d'une (1) action nouvelle pour neuf (9) droits d'allocation irréductible. Les 2.540.623 droits d'allocation irréductible non exercés ont été convertis automatiquement en un nombre égal de scripts qui seront offerts¹ à des investisseurs qualifiés (en dehors des Etats-Unis d'Amérique) par le biais d'un placement privé accéléré avec constitution d'un livre d'ordre qui aura lieu aujourd'hui, à partir de la publication de ce communiqué de presse.

Les investisseurs qui acquièrent des scripts s'engagent irrévocablement à souscrire à un nombre d'actions nouvelles sur la base du même ratio (une (1) action nouvelle pour neuf (9) scripts) et au même prix d'émission (49,75 € par action) que ceux applicables durant la période de souscription.

Les actions nouvelles donneront droit au dividende pour l'exercice 2016 calculé *pro rata temporis* à compter de la date de closing (à savoir, le 27 septembre 2016) jusqu'au 31 décembre 2016.

¹ Tel que décrit en détails dans la note d'opération.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout pays ou juridiction où sa publication serait illégale

Le produit net de la vente des scripts, s'il est supérieur à 0,01 €² par droit d'allocation irréductible non exercé, sera payé aux détenteurs des droits d'allocation irréductible non exercés.

Les résultats complets de l'offre (en ce compris les résultats du placement privé de scripts) devraient être annoncés plus tard dans la journée par le biais d'un communiqué de presse qui sera publié sur le site internet de Befimmo.

L'émission des actions nouvelles, ainsi que la livraison et la cotation de ces actions sur Euronext Brussels, devraient avoir lieu le mardi 27 septembre 2016.

La négociation des actions Befimmo sur Euronext Brussels a été suspendue ce matin à l'ouverture du marché. A la fin du placement privé, la négociation reprendra.

ING Belgium SA et Kempen & Co N.V. agissent en tant que global coordinators et ING Belgium SA, Kempen & Co N.V., Belfius Banque SA, BNP Paribas Fortis SA et KBC Securities SA agissent en tant que joint bookrunners.

² Dans l'hypothèse où le produit net est inférieur à 0,01 € par droit d'allocation irréductible non exercé, il sera transféré à Befimmo.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout pays ou juridiction où sa publication serait illégale

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des informations prospectives, des prévisions et des estimations préparées par la Société concernant les performances futures attendues de la Société et le marché dans lequel la Société opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'usage des mots suivants, bien que la liste ne soit pas exhaustive : « croit », « pense », « anticipe », « s'attend », « prévoit », « comprend », « a l'intention », « compte », « vise », « planifie », « recherche », « estime », « devrait », « peut », « fera » et « continue » et des expressions similaires, ou par l'usage de verbe au futur. Elles contiennent toutes des informations qui ne sont pas un fait historique. Ces déclarations, prévisions et estimations sont basées sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations de la Société de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, connus ou inconnus, qui semblaient raisonnables quand elles ont été faites, mais qui peuvent se révéler exactes ou pas. Etant donné ces incertitudes, les actionnaires existants et les investisseurs potentiels ne devraient pas accorder trop d'importance à ces déclarations, prévisions et estimations.

Ce document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ni une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières, et il n'y aura aucune vente de valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans le présent document dans des juridictions dans lesquels une telle offre, sollicitation ou vente seraient contraires à la loi en l'absence d'enregistrement ou d'exemption préalable requis à cet effet par les lois applicables dans ces juridictions. Ce document constitue une communication à caractère promotionnel en vue de la mise en œuvre des mesures prévues par la Directive Prospectus. Un prospectus (qui se compose de la note d'opération (et des documents qui y sont incorporés par référence), du document d'enregistrement³ et du résumé) établi en vertu de la Directive Prospectus a été approuvé par l'Autorité belge des Services et Marchés Financiers le 13 septembre 2016 et est disponible pour consultation sur www.befimmo.be et est disponible gratuitement auprès de Befimmo au siège social de la Société, ainsi que à son adresse temporaire (Avenue Arnaud Fraiteur 15/23, 1050 Bruxelles). Le prospectus est aussi disponible aux investisseurs gratuitement à la demande auprès de Kempen & Co N.V. (ECM@kempen.com), ING Belgium SA (ing.be/transactionsdactions), Belfius Banque SA (www.belfius.be/befimmo), BNP Paribas Fortis SA (www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) et KBC Securities SA (www.kbc.be/corporateactions; www.kbcsecurities.be; www.bolero.be). Les investisseurs sont invités à consulter la section 1 du prospectus contenant des informations spécifiques sur les facteurs de risque. La distribution du présent document peut être restreinte par la loi ou la réglementation applicable dans certains pays. Par conséquent, les personnes qui viendraient à entrer en possession du présent document devront s'informer sur de telles restrictions et les observer. Il n'y aura pas d'offre publique des valeurs mobilières dont il est fait référence dans le présent document, ni de demande ou d'obtention d'enregistrement d'une quelconque partie de l'offre publique dans une juridiction autre que la Belgique.

Dans tout Etat membre de l'Espace Economique Européen, autre que la Belgique, qui a mis en œuvre la Directive Prospectus, ce communiqué est uniquement destiné aux investisseurs qualifiés au sein de cet Etat membre au sens de la Directive Prospectus. Le terme « Directive Prospectus » signifie la Directive 2003/71/EC (et ses amendements successifs, comprenant la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où elle a été mise en œuvre dans l'Etat membre concerné) et comprend toute mesure de mise en œuvre adoptée dans l'Etat membre concerné.

Cette communication ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation à une offre dans le but d'acquérir des actions nouvelles, des droits d'allocation irréductible ou des scripts (ensemble, les « Titres »), et il n'y aura aucune offre ou vente des Titres auxquels il est fait référence dans cette communication dans tous pays, en ce compris les Etats-Unis d'Amérique, où une telle offre, sollicitation ou vente ne serait pas légale. Les Titres n'ont pas fait, et ne feront pas, l'objet d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « U.S. Securities Act »), et ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique sans avoir fait l'objet d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act ou sans avoir recours à une exemption applicable aux obligations d'enregistrement en vertu du U.S. Securities Act.

La présente communication est diffusée uniquement et s'adresse uniquement à (i) des personnes en dehors du Royaume-Uni ou (ii) des personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissement relevant de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Acts 2000 (Financial Promotion), Order 2005 (l'« Ordre ») ou (iii) qui sont des « high net worth entities », ou aux autres personnes auxquelles elle peut être communiquée légalement, relevant de l'Article 49(2) (a) à (d) de l'Ordre (ces personnes, nommées en (i), (ii) et (iii) ci-dessus, ensemble, étant les « personnes pertinentes »). Les actions sont accessibles uniquement à, et toute offre, sollicitation ou accord de souscription, d'achat ou autre forme d'acquisition de ces titres ne sera réalisé qu'avec, des personnes pertinentes. Toute personne qui n'est pas une personne pertinente ne peut agir ou se fonder sur ce document ou son contenu.

³ Le Rapport Financier Annuel 2015 a été approuvé par la FSMA en tant que document d'enregistrement le 22 mars 2016.

Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout pays ou juridiction où sa publication serait illégale

Befimmo est une Société Immobilière Réglementée (SIR), opérateur immobilier spécialisé en immeubles de bureaux de haute qualité situés en Belgique, principalement à Bruxelles et dans les principales villes belges, et au Grand-Duché de Luxembourg.

Son portefeuille comprend aujourd'hui une centaine d'immeubles de bureaux, pour une surface globale de plus de 850.000 m².

La juste valeur de son portefeuille a été évaluée au 30 juin 2016 à 2.426,7 millions €.

La Société s'attache à la fois à valoriser son portefeuille actuel et à saisir toute opportunité d'investissement qui s'avère créatrice de valeur pour ses actionnaires.

Cotée sur Euronext Brussels depuis sa création, Befimmo développe une stratégie visant à optimiser ses résultats dans la durée.

Attentive à une intégration optimale des enjeux du développement durable dans sa réflexion stratégique, Befimmo inscrit son action quotidienne dans le respect des règles en matière de responsabilité sociétale.

Informations complémentaires :

Befimmo SA

Caroline Kerremans | IR & External Communication Manager

Adresse postale : Chaussée de Wavre 1945 - 1160 Bruxelles

Adresse temporaire pour les réunions : Avenue Arnaud Fraiteur 15/23 – 1050 Bruxelles

Tél. : 02/679.38.13 | Fax : 02/679.38.66

Email : c.kerremans@befimmo.be | www.befimmo.be